



Les Archers du Bosquet ont le plaisir de vous inviter au



## CHALLENGE 33 Samedi 3 juin 2023

Complexe sportif Jehan Buhan  
30 Avenue Aristide Briand 33110 Le Bouscat  
Latitude : 44.865934 | Longitude : -0.585817

**Public concerné :** Tous les archers licenciés depuis le 1er septembre 2022 (N° licence >037033), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA., La participation au challenge de débutants est limitée à une année sportive, sauf pour les poussins.

**Conditions de tir :** 2 fois 6 volées de 3 flèches après échauffement à la distance sans volée d'essai.  
Rythme ABC ou AB/CD suivant le nombre de tireurs et au choix de l'organisateur.

**Distance de tir :** U11 Poussins..... 15 mètres Blason de 122  
U13 Benjamins..... 20 mètres Blason de 122  
U15 Minimes ..... 25 mètres Blason de 122  
U18 Cadets, U21 Juniors et Adultes ..... 30 mètres Blason de 80  
Arcs à poulies ..... 30 mètres Blason de 80 (à 6 zones)

Horaires	Départ
Ouverture du greffe	13h15
Echauffement	14h00
Début des tirs	14h45
Podium et pot de l'amitié	Vers 18h

Le contrôle du matériel se fera durant le greffe et l'échauffement

**Participation : 6 €uros**

**Inscriptions :** [usb.archers.bosquet@free.fr](mailto:usb.archers.bosquet@free.fr) **Date limite : 30 mai 2022.**

Avec tous les renseignements Club, Nom, Prénom, n° licence, catégorie

**Un mail de confirmation vous sera adressé en retour.**

*En cas de modification urgente vous pourrez contacter Françoise Branche au 07 68 84 02 85*

**LICENCES FFTA ADMISES à présenter au greffe: Adultes → licence A ou L, Jeunes → licence J, Poussins → licence P**

Tenue conforme au règlement exigée

Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de la compétition.

Les animaux ne sont pas admis sur le terrain de la compétition.

**Buvette, sandwichs et pâtisseries seront à votre disposition.**

### Nos partenaires et affiliations

